

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :
Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :
Du samedi 21 septembre à 19h au lundi 23 septembre à 9h : Pharmacie Saint Martin à Courpière. Tél : 04.73.53.10.66

PERMANENCES INFIRMIERS :
Le samedi 21 et dimanche 22 septembre 2013 : Cabinet Thoury-Berry :
Tél. : 06.28.32.35.26

AMBULANCE : Ambulance agréée
CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23

VETERINAIRES ☎ : 04 73 51 22 29.(animaux de compagnie), 04.73.51.29.21 (animaux de ferme)

DEPANNEURS/REMORQUEURS
Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86.

TAXIS :
JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06.09.66.84.46

URGENCES :POMPIERS ☎ : 18
GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE :
Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,
mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

MISSION LOCALE :
Hubert MILOVITCH reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69.
ou 06.70.43.22.53.
courriel : h.milovitch.mlthiers@orange.fr

ASSISTANTES SOCIALES :
Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :
les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà suivis et les jeudis matins pour les usagers non connus. (locaux sociaux 04.73.51.22.94).
En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

RAM : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h,
jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.
Permanences : (pendant période scolaire)
Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h. Tél. : 09.81.46.23.68

PUERICULTRICE: Consultations nourissons sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.
Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare
CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h. - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)
CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

Permanence assistante sociale (CARSAT Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux.
Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.
CAF : Permanence tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 34/2013 Semaine du 19 septembre au 26 septembre 2013

● CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2013 A 20 HEURES SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 JUILLET 2013

II – COMPTE-RENDU DE DELEGATION DU MAIRE

III – AFFAIRES DU PERSONNEL

1) Contrat d'assurance des risques statutaires

IV – AFFAIRES FINANCIERES

1) Décision modificative n°2 – Budget principal

2) Admissions en non-valeur – Budget principal

3) Admissions en non-valeur – Budget assainissement

4) Admissions en non-valeur – Budget eau

V – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

1) Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) – Pour information.

2) Demande de subventions – Reprise du réseau d'assainissement du secteur de la gare (tranche 2).

3) Demande de subventions – Reprise du réseau d'adduction eau potable d'une partie de la place de l'Alliet.

4) Demande de subventions – Reprise du réseau d'adduction eau potable du secteur de la Chapelle du Pont (rue Rabelais, rue J.J. Rousseau, rue J. Romains, place de la Chapelle du Pont).

5) Demande de subventions – Création d'un réseau d'assainissement de type séparatif au bas de la rue des Lilas.

6) Demande de subventions – Extension du réseau d'assainissement de l'avenue Pierre et Marie Curie et reprise du réseau d'adduction eau potable.

7) Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Courpière.

8) Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Courpière.

9) Cession à l'amiable de la parcelle section BL n°819 située au lieu-dit « La Guinguette ».

10) Cession conjointe de terrains au lieu-dit « La Guinguette ».

VI – AFFAIRES ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

1) Fixation tarif animation 2013/2014 – Régie bibliothèque municipale.

2) Fixation des tarifs des droits de place du marché de Noël.

3) Fixation des tarifs du festival départemental « Les Automnales » 2013.

VII – QUESTIONS DIVERSES

● MARCHÉ DE NOËL 2013

Cette année le Marché de Noël se tiendra les 14 et 15 décembre, à l'Espace Couzon-Coubertin

Vous êtes artisan, producteur, commerçant et vous souhaitez y participer, veuillez prendre contact avec Isabelle HUBERT en mairie de Courpière au 04.73.53.01.21.

● CINEMA REX

FERMETURE DU CINEMA POUR TRAVAUX DU 18 SEPTEMBRE AU 24 SEPTEMBRE 2013

« JEUNE ET JOLIE » France 2013
Drame de François Ozon, avec M. VATCH, G. PAILHAS, C. Rampling.... Durée : 1h34

Séances :

Mercredi 25 septembre à 18h30 et
lundi 30 septembre à 20h30

● TRAVAUX SUR LA COMMUNE

☛ WC PUBLIC

Les travaux de construction d'un WC public avenue de Thiers débuteront le 23 septembre 2013. L'accès au parking jouxtant la maison de retraite sera provisoirement régenté.

☛ PARC LASDONNAS

La commune a signé une convention avec le GRETA d'Ambert qui, dans le cadre de ses formations, va procéder à l'élagage et à la taille des arbres dans le parc Lasdonnas.

Cette intervention devenait nécessaire à la sauvegarde de ces arbres qui font tout le charme de notre parc ; elle mobilisera une dizaine de stagiaires.



Infos Municipales

● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin
André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi
Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30
Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi
Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :

Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Claude CHAZELLE, André DICHAMP, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Jeanine GUILLOT, Sylvie LEBRUN, Patrice PAYRE, Daniel VIAL, Thomas VILLENEUVE : **sur rendez-vous.**

De l'opposition :

Maurice ZELNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : **les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.**

● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vercingétorix 04.73.51.23.05

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

CCAS

lundi - mardi - jeudi matin - vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

● ETAT-CIVIL

Tous nos vœux de bonheur à Olivier GERVAIS et Sylviane BARGE mariés le 14 septembre 2013

Toutes nos condoléances aux familles de : René GERVAIS décédé le 11 septembre 2013.

● ELECTIONS MUNICIPALES ET EUROPEENNES DE 2014

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et le dimanche 25 mai pour les élections européennes.

Pour voter à ces scrutins, il faut être inscrit sur les listes électorales.

QUI PEUT ETRE ELECTEUR ?

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin.
- Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes.
- Jouir de ses droits civils et politiques

A savoir : A 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription sur les listes électorales est automatique.

QUAND ET OU S'INSCRIRE ?

AVANT LE 31 DECEMBRE 2013

- Soit à la mairie de votre domicile.
- Ceux qui figurent pour la 5ème fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales et, s'ils ne résident pas dans la commune, ont déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux. Tout électeur ou toute électrice peut être inscrit sur la même liste que sont conjoint au titre de la présente disposition.
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

COMMENT S'INSCRIRE ?

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Une pièce d'identité (passeport ou CNI) récente, valide ou expirée depuis moins d'un an.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (s'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent).
- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées.
- Soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire CERFA n°12669*01 (téléchargeable sur Internet) avec les pièces exigées.

PEUT-ON VOTER SI LE CHANGEMENT DE DOMICILE N'A PAS ÉTÉ DECLARE ?

Si vous n'habitez plus à l'adresse qui correspond à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune. Il convient donc de contacter votre mairie d'origine pour savoir si vous figurez toujours sur les listes électorales.

Si vous êtes radié :

En cas de radiation, vous ne pourrez pas participer au scrutin. **Vous devez vous inscrire à votre nouvelle adresse au plus tard le 31 décembre 2013.**

● ALERTE DE LA PREFECTURE DU PUY-DE-DOME



ALERTE ARNAQUES ANNUAIRES PROFESSIONNELS

Le Direction Départementale de Protection des Populations du Puy-de-Dôme (DDPP63) met en garde les professionnels du département contre des arnaques concernant des inscriptions payantes sur des annuaires professionnels.

Le public visé est majoritairement les médecins, notaires, assureurs, professions libérales diverses. **Ce sont des entreprises dont le siège est situé dans un autre état de la communauté européenne.**

Le procédé utilise la voie postale mais peut également être engagé lors d'une conversation téléphonique enregistrée. Les auteurs diffusent un bon qui propose à l'entreprise de rectifier ou de préciser ses coordonnées, ses fonctions, sa spécialité...

En caractère de très petite taille, il est précisé que la réponse vaut engagement à figurer pour une ou plusieurs années moyennant une contrepartie

financière généralement élevée.

Il convient donc de rester vigilant, et ce qui doit attirer votre attention, c'est la localisation du siège de l'entreprise.

Nous vous conseillons avant de signer tout contrat (communiqué via Internet, télécopie, courrier ou démarchage téléphonique) d'en lire attentivement toutes les clauses et de regarder le coût réel de ce qui vous est demandé, et qui vous engage souvent sur plusieurs années.

En cas de doute, consulter, AVANT la signature du contrat, votre chambre consulaire, votre conseiller juridique, votre avocat, votre comptable ou la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Informez bien votre secrétariat, car c'est souvent par le biais du secrétariat qu'opèrent les sociétés en cause.

La DDPP63

● RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Pour cause de réunion, la permanence du mardi 24 septembre après-midi n'aura pas lieu. Merci de votre compréhension.

● A.D.M.R

Rappel des horaires d'ouverture du bureau de l'ADMR de Courpière : les lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h, et le vendredi de 8h45 à 16h sans interruption (fermé le mercredi).

Infos Associatives

● COURPIERE TAROT CLUB

Le club a repris ses activités rue de l'Abbé Dacher à Courpière, depuis le jeudi 5 septembre à 20 h.

Nouveau cette année, initiation gratuite au jeu de tarot de 18h à 19h30. Venez nombreux !

Mme SUQUET

● CLUB ACCORDÉON DE COURPIERE

Pour les plus petits... à partir de 4 ans : éveil musical.

À partir de 7 ans, adolescents, adultes, tous niveaux : travail personnalisé. Accordéon, clavier, batterie.

Nous vous invitons à venir vous inscrire les jeudis de 15h à 19h à la salle des cours (bâtiment rose, au-dessus de la bibliothèque). Pour plus de renseignements, téléphonez au 06.80.30.06.72 ou 06.71.21.57.20

C. VILLAIN

● CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT

Suite à l'expulsion de 350 personnes, dont 150 enfants, depuis lundi des hôtels où ils étaient hébergés au titre de l'hébergement d'urgence,

la Confédération Nationale du Logement (CNL) est solidaire de la lutte de ces familles et appelle à aider et à soutenir les associations en place, place de Jaude à Clermont-Ferrand.

Besoin en urgence de :

Nourriture pour bébé, lait maternisé, eau, produits alimentaires, produits d'hygiène, produits d'entretien, tentes, duvets.

La CNL collecte, au local de l'association, tous les dons qui sont ensuite acheminés auprès des familles.

Nous avons effectué un premier chargement constitué de couvertures, vêtements, chaussures et produits alimentaire de base.

Merci à tous !

Michelle DESCLAVELIERE

● DOMISOL

L'association DOMISOL organise sa réunion d'organisation des cours d'instrument le **lundi 23 septembre à 18h30, salle de musique (au-dessus de la bibliothèque municipale).**

Selon les places restantes, les dernières inscriptions pourront être prises : cours de guitare pour adultes ou pour enfants, cours de batterie pour adultes ou pour enfants, cours de guitare d'accompagnement pour jeunes ou adultes.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 4 octobre 2013 à 20h, salle de Domisol.

S. DOZOLME

● AIA : SECTEUR FORME ET MUSCULATION

Une soirée dansante est organisée le **samedi 5 octobre, à partir de 21h à l'espace Couzon-Coubertin.** La soirée sera animée par Jean-Mi. Le tarif est de 6 €, gratuit jusqu'à 12 ans. Des tickets sont en vente au bureau de l'AIA et auprès des bénévoles de l'AIA. Pour tout renseignement contacter Brigitte au 04.73.51.26.77 ou au bureau 9 avenue de Thiers à Courpière.

● AMICALE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE

L'Amicale philatélique et cartophile reprend ses activités le 3ème samedi de chaque mois et invite toutes les personnes qui s'intéressent aux timbres, cartes postales, muselets... à la **réunion du samedi 21 septembre à 18h dans la salle du bâtiment rose (face à la bibliothèque)**, vous pourrez découvrir les activités, le fonctionnement et les avantages qu'offre l'association.

Ordre du jour : présentation et distribution des nouveautés, commande de fournitures, préparation du salon du vieux papier et antiquités-brocante du 17 novembre, discussion autour d'un thème, questions diverses.

● ART CULTURE ET PATRIMOINE

Pour satisfaire à de nombreuses demandes, l'association « Art Culture et Patrimoine » organise une nouvelle fois :

« **SOIREE PATOIS** »

À la salle d'animation

Samedi 21 septembre 2013 à 20h30

La soirée débutera par « MELI-MELO de CONARIE », une série de sketches paysans que présenteront « LU JAPAND D'ANEU », la troupe patoisante de Peschadoires.

Elle se poursuivra avec des histoires et des chansons patoises où l'on retrouvera les spécialistes du genre (Prosper DUFRAISSE, Marcel COLY, Eliane COMTE, etc.) auxquels viendront se joindre de nouveaux venus. Des extraits théâtralisés des « Lettres du Nanet » du regretté René SARTONGER compléteront cette deuxième partie.

Enfin « LOU BELLADAÏRES LEMPDAIS », leurs musiciens et leurs danseurs concluront cette soirée très auvergnate placée sous le signe de la gaieté.

Entrée gratuite - Buffet - Buvette

● LES MAINS CREATIVES

C'est reparti pour une année de mosaïque, déco patch, tissage, inclusion, pâte Fimo, couture, marbrure...

Au programme cette année : un lapin en peluche, votre pyjama sur mesure, un carton à dessin pour l'école, un coussin aux couleurs de votre chambre, un nichoir à oiseau et bien d'autres objets encore !

Les ateliers reprennent le lundi 23 septembre pour les collégiennes et le mercredi 25 au matin pour les élèves de l'école primaire.

Venez confirmer votre pré-inscription ou vous inscrire et n'hésitez pas à nous appeler au 04.73.53.21.27.

A bientôt !

G. ROC BONNIOT

● ARC EN CIEL

L'exposition d'automne d'Arc-en-ciel aura lieu du **samedi 28 septembre au dimanche 6 octobre 2013 de 15h à 18h30.** Entrée gratuite.

Invité d'honneur : Guy Ducap.

● CANTINE SCOLAIRE

Menu du 23 au 27 septembre

Lundi : Salade de batavia, filet de lieu noir à la vapeur, carottes à la crème, yaourt ou fromage, biscuit fondant au caramel.

Mardi : Muffins aux petits légumes, chipolatas, riz pilaf, yaourt ou fromage, fruits de saison.

Jedi : Tomates à l'huile d'olive, émincé de bœuf au jus de raisin, pâtes bisées, fromage blanc de St Genès la Tourette, pain d'épices maison.

Vendredi : Betteraves rouges râpées, poulet rôti, haricots verts et coco au jus, yaourt aux pépites de poires.

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 21 septembre 2013 :

18h30 : Vollre-Montagne

Dimanche 22 septembre 2013 :

10h30 : Courpière

● A SAVOIR

- **Cabinet Infirmier** : à partir du 16 septembre, changement d'adresse : BERRY-THOURY, rue Pasteur au 1er étage avec ascenseur du regroupement médical. Tél. inchangé

- **Restaurant le Seize** vous accueille du mardi au jeudi de 7h30 à 19h, le vendredi et samedi de 7h30 à 20h, le dimanche de 7h30 à 14h.

Réservation le soir avant 18h au restaurant ou au 04.73.51.28.36 ou leseize63120@gmail.com

- **Le docteur GIRARDIN, vétérinaire à Courpière**, vous informe qu'il continue de soigner vos chiens et chats au 19 av. Jean Jaurès au 04.73.51.22.29, pour les animaux de ferme, contactez le docteur BIDAULT au 04.73.51.29.21.

● ANIMAUX

- **Cause entrée en maison de retraite**, donne chatte blanche 7 ans stérilisée, propre et câline, contre bons soins. Tél. 04.73.53.23.41 (HR)

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** appartement bas prix. 04.73.53.14.18 (HR)
- **A louer** F2 centre ville, 1er étage, chauff. gaz de ville. Loyer 320 € + 40 € charges. Libre de suite. Etat neuf. 06.26.10.54.63 ou 04.73.53.26.89

- **A louer** studio duplex 30 m², état neuf, proche tous commerces, chauff. gaz de ville, dans parc fermé sécurisé. Parking privé fermé. Libre de suite. 04.73.53.16.02 ou 06.75.85.23.96.

- **A louer** à Courpière F2, 65 m² environ au calme, 10 mn à pied du centre ville. Double vitrage, chauffage et eau chaude par chaudière collective à plaquettes bois avec compteur individuel de consommation. Classe énergie C. Loyer 380 €/mois. 04.73.51.26.71

- **A louer** T3 entièrement refait quartier calme, double vitrage, chauff. Électrique, lumineux, au 1er étage, à 10 mn à pied du centre. 350 € + 20 € charges, libre au 01/10/2013. 06.22.10.31.92

- **A louer** local 45 m² (sanitaire). 06.30.07.30.88

● TEAM DORE EVASION

C'est la reprise pour l'école de vélos VTT (jeunes de 9 à 16 ans), tous les samedis de 14h à 17h. 1er contact le samedi 21 septembre 2013 à 14h au gîte des 4 vents. Pour renseignement complémentaire tél. Dany Suaudeau 06.70.45.62.51

Quant aux adultes ils se retrouvent tous les dimanches matin à 8h sur le parking Intermarché et font 2 groupes de randonnée :

L'un pour une sortie de 25/30 kms (débutants bienvenus) et **l'autre pour une balade de 40/50 kms** pour les plus entraînés.

Rendez-vous dimanche 22 septembre pour une virée dans le Livradois. Renseignements auprès de M. PFEIFFER 06.89.31.00.82

● FOYER LAIC SECTION TENNIS

Vous n'avez pas pu venir au forum des associations et vous souhaitez jouer au tennis, il n'est pas trop tard. Vous pourrez venir vous inscrire vendredi 20 septembre de 17h à 18h30 au chalet près des cours, route de Lezoux. Pour tout renseignement vous pouvez me joindre au 06.37.69.90.83

● FOYER LAIC - SECTION JUDO

Reprise des cours depuis le 9 septembre 2013

Pour le bon déroulement de la saison, toutes décisions, changement de cours, doivent être discutés avec les responsables du bureau.

Lundi :

18h15 à 19h45 : Poussins nés 2004-2005

Mardi :

17h00 à 18h30 : Eveils nés 2008-2009

Mercredi :

18h30 à 20h : Benjamins nés 2002-2003 à adultes

Vendredi :

17h00 à 18h00 : Mini poussins 2006-2007

18h00 à 19h30 : Poussins 2004-2005

19h30 à 21h : Benjamins 2002-2003 et adultes

A l'inscription, fournir impérativement pour être acceptés au 1er cours :

Cotisation (possibilité de payer en 3 fois), certificat médical (faire mentionner par le docteur « apte à la pratique du judo en compétition dans sa catégorie d'âge ») obligatoire au 1er cours, une photo d'identité pour nouveaux inscrits, ainsi que pour les judokas nés en 2003, passeport de judo à partir de benjamin (es).

● U.S.C.

Résultats du week-end : Samedi 14/09/2013

U13 : USC 1 - Mirefleurs 4

U15 : USC 0 - Les Martres 4

U17 : USC 0 - G. Limagne 4

USC¹ 1 - Ambert 3 (coupe sénéquette)

Prochain week-end : Samedi 21/09/2013

U13 : ASM - USC

U15 : Lezoux - USC

U19 : G Limagne - USC

Dimanche 22/09/2013

Arconsat - USC²

Sayat - USC¹

● A.C.V.B

L'ACVB a repris ses entraînements tous les lundis à partir de 18h au gymnase de Bellime.

Adultes + jeunes (à partir de 2002).

Pour tous renseignements contacter Fanny au 04.73.53.18.61

● FOYER LAIC SECTION HAND BALL

C'est la rentrée du hand ! Les séniors garçons et filles ont déjà repris les entraînements.

Les autres catégories reprendront les entraînements à partir du 16 septembre.

Les inscriptions se feront lors des entraînements, au gymnase Loïc Charpentier pour les -9 et au gymnase de Bellime pour les autres catégories :

→ **-9 mixte** (2005 à 2007) : lundi 16H45/18H00

→ **-11 mixte** (2004- 2003) : mercredi 16H30/18H00

→ **-13 fille** (2001-2002) et -15 fille (1999-

2000) : mardi 17H30/19H00

→ **-13 garçon** (2001-2002) et -15 garçon

(1999-2000) jeudi 18H00/19H30

→ **-18 masculins** (nés en 1996-1997-1998) : mercredi et vendredi de 18H00 à 19H30

→ **Seniors féminines** : mardi et vendredi de 19H00 à 20H30

→ **Seniors masculins** : mardi et vendredi de 20H30 à 22H00

N'hésitez pas venir essayer le hand ! (deux séances d'essai avant inscription définitive).

NOUVEAU A COURPIERE : OUVERTURE D'UN CLUB TENNIS DE TABLE.

Pour toute inscription et renseignement, contacter Paul-Henri au 06.30.65.81.83

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN